



PROCÈS-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 27/03/2026 à 18h Bilan saison 2024/2025

Présent(e)s à la tribune :

- Madame Isabelle POURGINE, Présidente de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur Gérard FORCADA, Maire de Lézignan-Corbières
- Madame Sabrina FITO, Adjointe au Maire chargée de la culture et de l'animation
- Madame Sylvie BARBERAN, Présidente de la FRMJC Occitanie
- Monsieur Guy DESSANDIER, Vice-Président de la Fédération Départementale des MJC de l'Aude
- Monsieur Guy VIDAL, Commissaire aux Comptes,
- Monsieur Julien SANS, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame Delphine PAUBLANT, Secrétaire Générale de la MJC,

La séance est ouverte à 18h30 par Isabelle POURGINE, Présidente, qui excuse l'absence de M. André HERNANDEZ, Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, ainsi que celle de M. Jean PERILLOU, notre trésorier général.

Ce dernier est remplacé par M. Alain QUINTANE pour la présentation de la partie financière.
La Présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble des élu·e·s et partenaires présents à cette Assemblée Générale.

Chaque participant s'est vu remettre le lien numérique pour consulter les dossiers et les rapports présentés, lesquels seront soumis à l'approbation des adhérent·e·s lors de cette séance.

Delphine PAUBLANT, Secrétaire Générale assurera la fonction de secrétaire de séance.

1 / Rapport Moral et d'Orientation :

Isabelle POURGINE invite les anciens présidents et anciennes présidentes de l'association, présents dans la salle, à la rejoindre à la tribune. En cette année marquant les 80 ans de notre association, il a en effet été décidé que le Rapport Moral et d'Orientation serait présenté à plusieurs voix. Éric BRIOLE et Rémi PRÉVERAUD étant excusés, la lecture est assurée par : Isabelle POURGINE, Dominique GÉA, Alain QUINTANE, Jean-Pierre SALETTE et Claire VALETTE, qui se partagent successivement l'intervention.

Cette année revêt une portée toute particulière pour la MJC de Lézignan-Corbières. En 2026, notre association célèbre ses 80 ans d'existence, 80 ans d'engagement, de rencontres, de transmission et d'Éducation Populaire au service de toutes et tous.

Cet anniversaire n'est pas seulement un jalon historique : il est l'occasion de rappeler la force d'un projet collectif qui, depuis quatre générations, continue d'évoluer avec son territoire tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Au fil des décennies, la MJC a accueilli, accompagné et fait grandir des milliers de Lézignanaises et de Lézignanais, offrant un espace où se construire, expérimenter, débattre, créer et s'émanciper.

Aujourd'hui encore, dans un monde en mutation rapide, notre rôle reste essentiel : permettre à chacun d'être acteur de sa vie, de sa ville, et contribuer au bien commun.

Cette année-anniversaire nous invite donc à regarder avec lucidité le chemin parcouru, mais aussi à affirmer avec conviction les orientations qui guideront notre action dans les années à venir. Car, si 80 ans témoignent de la solidité de notre association, ils nous rappellent également la nécessité de continuer à nous renouveler, à innover et à rester au plus près des besoins de la population.

Ce rapport moral se veut ainsi être à la fois un moment de mémoire, de reconnaissance envers les bénévoles, les salariés, les partenaires et les adhérents, et un moment de projection vers l'avenir. Il porte l'ambition d'une MJC toujours ouverte, inclusive, vivante et profondément attachée aux principes de l'Éducation Populaire : la participation, la citoyenneté, la culture pour tous et l'émancipation individuelle aussi bien que collective.

Une riche vie associative ponctuée par des engagements solidaires et citoyens ...

La saison 2024-2025 a été marquée par une activité intense et une forte mobilisation des adhérents, des bénévoles et des salariés. Dès septembre, la MJC a lancé sa 79^e saison qui s'est terminée avec un nombre record de 2 148 adhérents, un niveau jamais atteint. Cette dynamique s'explique par l'engagement constant de l'équipe et par l'élargissement des propositions : 92 clubs et ateliers, dont de nombreuses nouveautés. Les grands axes portés par la MJC ont été confirmés : vivre-ensemble, intergénération, ouverture culturelle et sportive.

2025 a également vu le début du chantier de notre prochain projet associatif, construit dans une démarche participative : bilan du projet précédent, ateliers, boîte à idées, questionnaires, contributions diverses. Celui-ci aboutira fin 2026 sur un plan d'actions pour les 5 années à venir.

La saison écoulée a mis en lumière la dimension profondément solidaire de la MJC. La mobilisation autour du Téléthon a atteint un niveau historique, grâce à l'implication conjointe des bénévoles, des adhérents et des familles. Dans la même dynamique, l'association a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion par un accueil régulier des personnes en situation de handicap au sein de nos animations, de nos activités et de nos projets. Expérimenter de nouvelles pratiques, développer l'autonomie, s'exprimer à travers des créations personnelles et collaborer avec d'autres publics, ont favorisé la compréhension mutuelle et permis de dépasser les représentations parfois limitantes sur le handicap.

L'Espace de Vie Sociale de la MJC joue un rôle essentiel en créant du lien social au quotidien, en offrant à tous des espaces de rencontre, d'entraide et de participation.

En parallèle, la MJC a multiplié des actions citoyennes, notamment via le Parcours Citoyen proposé par la municipalité.

Face aux enjeux environnementaux, la MJC a participé activement au reboisement de la pinède. La solidarité s'est aussi exprimée à travers l'accueil d'urgence de 150 sinistrés lors des incendies des Corbières : hébergement, restauration et animations afin de leur offrir réconfort et soutien moral.

Une dynamique culturelle forte ...

En 2024/2025, le pôle culturel s'est affirmé comme un pilier central de l'activité de la MJC. Au cours de la saison, notre association a déployé une programmation culturelle particulièrement riche, marquée par une diversité de formats et un fort engagement des publics. Le Week-end chantant "Corbières en Chœur" a rassemblé près de 150 choristes venus de toute l'Occitanie, illustrant la vitalité du chant choral sur le territoire. Les différentes expositions présentées (URBEX, art aborigène, aquarelles, ...) enrichies par des lectures du Café Poésie ont suscité un vif intérêt.

La deuxième édition des Rencontres Chorégraphiques a, quant à elle, confirmé l'importance de la danse dans la vie de la MJC : soirée chorégraphique, battle, masterclass ... ont rythmé plusieurs semaines, mêlant pratiques amateurs et interventions professionnelles.

La Micro Folie a poursuivi son essor, trois ans après son inauguration. Elle a accueilli un public diversifié grâce à une offre articulant visites thématiques, ateliers créatifs, retransmissions de spectacles... Des milliers de visiteurs ont profité de cet équipement depuis son ouverture, dont de nombreux scolaires, confirmant la forte dimension éducative du dispositif.

Un pôle numérique d'excellence :

Le pôle numérique de la MJC s'impose désormais comme une référence sur notre territoire. Le Fablab a intensifié et diversifié ses activités vers le plus grand nombre. Avec sa philosophie du « faire soi-même », il favorise l'autonomie et s'inscrit dans une visée écologique.

Dans le même esprit nous avons initié une démarche de sensibilisation à un usage éthique du numérique à travers l'utilisation de logiciels libres.

En parallèle, le Fablab a renforcé son offre de formations, allant de l'initiation aux machines à commandes numériques jusqu'à des modules plus avancés pour ceux souhaitant développer leurs compétences techniques. Ces temps d'apprentissage ont attiré un public varié, jeunes et adultes en quête de nouvelles pratiques.

En 2025, la MJC a également accueilli un séminaire régional sur le "Numérique pour l'Éducation des Jeunes". Près de 100 professionnels ont débattu des enjeux de l'éducation aux médias, de la lutte contre le harcèlement et des innovations éducatives.

C'est pourquoi nous ne pouvons ignorer les bouleversements qu'apporte déjà l'intelligence artificielle, à la fois une opportunité et un défi pour les associations. L'IA peut faciliter la gestion quotidienne, la communication ou aider à l'analyse des activités. Cependant, son utilisation nécessite accompagnement, vigilance accrue et réflexion éthique. Pour une association d'Éducation Populaire, l'enjeu est de tirer parti de l'IA tout en préservant la dimension humaine et le lien social. Elle peut devenir un levier d'innovation et nous allons, dans les mois à venir, déployer une stratégie et des actions pour relever en conscience cet immense défi.

L'enfance et la jeunesse, au cœur de notre projet

L'Espace Jeunes, le Centre de Loisirs « La Lauseta », les clubs d'activités, les projets citoyens, les séjours, les actions hors les murs, la Coopérative Jeunesse de Service et le Point Infos Jeunes, ont offert à des centaines de jeunes un espace pour grandir, s'exprimer et s'engager.

À travers ces multiples actions, la MJC affirme une conviction profonde : la jeunesse n'est pas seulement un public parmi d'autres, elle est le cœur battant de notre projet associatif, la raison même pour laquelle nous innovons, expérimentons et réinventons nos pratiques.

Depuis toujours, notre MJC porte l'idée que l'enfance et la jeunesse doivent pouvoir évoluer dans des environnements où la confiance, la créativité et la citoyenneté sont cultivées au quotidien.

Chaque activité, chaque atelier, chaque rencontre visent à offrir aux jeunes un cadre sécurisant pour qu'ils découvrent leurs talents, dépassent leurs limites, apprennent à coopérer et développent leur esprit critique. Nous savons que c'est entre l'enfance et l'âge adulte que se construisent les repères, les valeurs et les capacités d'agir qui forgeront les citoyens de demain. C'est pourquoi nous plaçons ces âges de la vie au centre de nos priorités éducatives. Nous croyons résolument que la jeunesse n'a pas seulement besoin d'être encadrée ; elle a besoin d'être écoutée, considérée et pleinement associée aux décisions qui la concernent.

En investissant dans ce secteur, nous investissons dans l'avenir de notre ville. Cette mission est le fondement de l'Éducation Populaire et demeure, plus que jamais, l'une des forces et des fiertés de notre MJC.

De vives inquiétudes pour les finances associatives

Les associations, véritables piliers de la cohésion sociale, traversent aujourd'hui une période d'extrême fragilité financière. Cette situation, déjà préoccupante, depuis plusieurs années, s'est encore dégradée sous l'effet conjugué de la baisse des subventions publiques, de la disparition progressive des dispositifs d'aide à l'emploi, ainsi que de l'arrêt de programmes nationaux tels que les Colos apprenantes ou de la réduction de certains dispositifs comme le Pass'Sport. Ces coupes fragilisent durablement un secteur pourtant essentiel.

Malgré leur utilité incontestable et leur ancrage territorial, de nombreuses structures sont aujourd'hui contraintes de réduire leurs actions, de suspendre des projets, voire de renoncer à certaines activités pourtant indispensables aux habitants.

Notre Maison des Jeunes et de la Culture n'échappe malheureusement pas à ce contexte difficile. Comme vous le constaterez dans les bilans financiers, nous devons faire face à des tensions qui exigent une réaction rapide et des choix structurants pour permettre à notre association de traverser ces épreuves et de poursuivre sa mission au service de tous.

Nous aurons besoin, plus que jamais, d'un soutien renforcé de la part de nos partenaires financiers, afin de préserver nos actions, notre utilité sociale et notre capacité à répondre aux besoins du territoire.

Des femmes et des hommes qui font battre le cœur de la MJC

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des bénévoles et des salariés qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre notre association. Leur engagement, leur énergie et leur sens du collectif sont le moteur essentiel de nos actions. Grâce à eux, nos projets prennent forme, nos idées se concrétisent et nos valeurs trouvent un ancrage réel sur le territoire.

Les salariés, par leur professionnalisme, leur créativité et leur capacité d'adaptation, garantissent la qualité et la continuité des activités proposées aux habitants.

Les bénévoles, par leur disponibilité, leur générosité et leur passion, apportent une richesse irremplaçable : celle du don de soi, du partage et de l'entraide.

En 2025, la MJC a perdu l'un de ses bénévoles historiques : André « Dédé » CASTEL, Lézignanais de cœur et de naissance, qui s'est éteint à l'âge de 87 ans.

Disquaire de métier, il a grandi dans un environnement où la culture et la musique occupaient une place centrale. Cette passion l'a conduit à s'investir très tôt dans la MJC, qu'il rejoint en 1958. Musicien autodidacte et véritable passeur culturel, il anima durant des décennies des soirées d'écoute musicale et développa des projets innovants pour l'époque : introduction du jazz à la MJC, mise en place d'activités artistiques variées (peinture, photo, théâtre). Dédé fut également l'animateur emblématique des sessions internationales "Découvrir la France", permettant à des étudiants du monde entier de découvrir Paris et l'Aude. Dans les années 2000, il créa le club "Découverte du Patrimoine", toujours actif aujourd'hui. Artiste polyvalent et malgré un handicap visuel important, il a su dépasser les obstacles et transmettre son regard sensible sur le monde. Administrateur de la MJC de 1960 à 2019, il fut nommé membre d'honneur en 2020. Son engagement exceptionnel a profondément marqué l'histoire de notre association. La MJC gardera de Dédé l'image d'un homme généreux, passionné et profondément attaché à sa ville.

Vous le voyez, bénévoles et salariés forment une équipe solidaire et fortement investie dans les missions de notre MJC. Nous leur adressons un immense merci pour leur travail, leur présence et leur confiance. Sans eux, rien de ce que nous accomplissons ne serait possible.

L'année 2026 sera, sans aucun doute pour nous, une année ô combien difficile mais une année exceptionnelle : Il n'est pas donné à toutes les associations de célébrer 80 ans d'histoire, 80 années d'engagement, d'innovation, d'Éducation Populaire. Cet anniversaire est l'occasion de regarder avec fierté le chemin parcouru, d'honorer les bénévoles, les animateurs, les administrateurs, les partenaires et les milliers d'adhérents qui ont façonné cette maison au fil des décennies. Nous célébrons ces 80 ans non pas comme une page qui se tourne, mais comme une transition, une invitation à inventer, ensemble, la MJC du XXI^e siècle. Les événements que nous organisons

tout au long de l'année rappellent combien la MJC occupe une place singulière : un lieu de rencontre, d'expression, de transmission, un espace pour rêver, créer, apprendre, expérimenter et s'émanciper. À travers le film-rétrospective et l'exposition permanente, nous vous invitons à vous replonger dans ce passé prestigieux où chacune et chacun trouvera une émotion à raviver, un instant partagé, une part de son histoire, un visage familial, un écho de ces générations qui ont fait et font battre le cœur de la MJC. **Merci à toutes et tous pour votre implication et votre soutien et bon anniversaire à la MJC !**

A la fin de la lecture du rapport moral et d'orientation l'assistance respecte une minute de silence en hommage à André CASTEL.

La Présidente de la MJC soumet ensuite à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport moral et d'orientation :

	Votants	BLANCS/NULS	EXPRIMES	POUR	CONTRE
RAPPORT MORAL ET ORIENTATION	256	8	248	248	0

➔ L'Assemblée Générale adopte le rapport moral et d'orientation.

2 / FINANCES :

Les adhérents ont reçu un lien internet permettant de consulter les comptes de l'association qui comprennent :

- Le bilan financier au 31/08/2025, les tableaux et commentaires | Pages 30
- Le compte de résultat du 01/09/2024 au 31/08/2025, les tableaux et commentaires | Pages 31 à 34
- Un tableau de ratios et d'éléments financiers complémentaires au 31/08/2025 | Pages 35 à 38 (dossier annexé au présent procès-verbal)

2-1 | LECTURE DU RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE PAR LE TRÉSORIER :

Isabelle POURSIÈNE, Présidente, cède la parole à Alain QUINTANE, pour la présentation de son rapport de gestion financière.

Les associations d'Éducation Populaire connaissent une dégradation financière préoccupante, confirmée par le baromètre 2025-2026 du syndicat national des employeurs du secteur associatif : 31% disposent de moins de trois mois de trésorerie, 48% anticipent un déficit et 28% ont réduit leur masse salariale. L'inflation, la hausse des charges salariales et la stagnation des subventions fragilisent durablement leur modèle économique.

Les MJC sont particulièrement touchées : selon notre Observatoire, 84 % doivent élaborer un budget avec des ressources en baisse. La reconduction des subventions à l'identique ne permet plus de compenser les augmentations de charges, d'autant que d'autres dispositifs diminuent. Plusieurs structures recourent à leurs réserves, compromettant leur pérennité.

La réduction des financements publics s'accroît : 45% des associations déclarent une baisse de subventions en 2025, entraînant la suppression d'activités, et, dans certains territoires, la disparition d'acteurs essentiels. L'affaiblissement des soutiens l'emploi et la diminution des "Pass Sport" ou des "Colos apprenantes" aggravent encore la situation.

Par ailleurs, la généralisation des appels à projets renforce l'instabilité financière, limite l'autonomie des associations et alourdit les démarches administratives, tout en accentuant les logiques de concurrence et le risque de fiscalisation.

Malgré leur rôle central — accompagnement des jeunes, animation locale, soutien aux familles, accès à la culture — de nombreuses structures doivent réduire leurs actions.

Notre MJC s'inscrit pleinement dans cette dynamique nationale. L'analyse des comptes de l'exercice 2024-2025 met en évidence une situation financière fragile, nécessitant la mise en œuvre rapide de mesures de réajustement afin de garantir la continuité et la pérennité de nos activités.

Analyse du compte de résultat 2024/2025 :

Le compte de résultat retrace l'ensemble des charges et des produits de l'association sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. Il fait apparaître le résultat net de l'exercice, qui est ensuite reporté au bilan. Avec 1.226.685 € de dépenses pour 1.148.242 € de recettes, la MJC enregistre un déficit de 78.444 €, soit 6,39 % du

budget annuel. Ce résultat contraste fortement avec l'exercice précédent, qui s'était clôturé sur un excédent de 4 140 €, représentant 0,32 % du budget 2023/2024.

Ce retournement s'explique par plusieurs facteurs combinés :

- une baisse marquée des recettes, notamment celles liées aux séjours, au mécénat et à certaines subventions ;
- une hausse des charges de personnel, liée à la revalorisation de la convention collective, à la pérennisation de plusieurs postes indispensables pour mener à terme des projets engagés ainsi qu'à la diminution des aides à l'emploi
- des coûts incompressibles (assurances, taxes, entretien des bâtiments, sous-traitance) qui, malgré des efforts de maîtrise, restent élevés ;
- la fin de financements conséquents perçus par l'État et la Région principalement les années précédentes, notamment pour la Micro-Folie ou le FABLAB ;
- une baisse des recettes d'hébergement et de restauration. La fréquentation estivale 2025 a été limitée, notamment en raison des fortes vagues de chaleur, peu favorables à un hébergement dans des chambres non climatisées.

Si les charges diminuent globalement par rapport à l'exercice précédent (-44.753 €), la contraction des produits est encore plus significative (-127.338 €), entraînant mécaniquement un résultat négatif. Les données historiques montrent que la MJC a déjà connu quelques exercices déficitaires, mais le déficit 2024/2025 est l'un des plus importants depuis vingt ans. Il constitue donc un signal d'alerte qui appelle à des mesures d'ajustement, tant sur la recherche de financements que sur la structuration et la priorisation des activités.

Pour autant, la dynamique d'adhésion, l'augmentation de l'activité enfance, l'implication des partenaires institutionnels et la stabilité de certaines subventions démontrent l'attachement du territoire à l'action de la MJC. La situation actuelle doit ainsi être interprétée non comme un affaiblissement du projet associatif, mais comme un point d'attention nécessitant un pilotage renforcé, une anticipation des évolutions à venir et la mobilisation de leviers de financement complémentaires.

Analyse du bilan comptable au 31/08/2025 :

Au terme de l'exercice clos au 31 août 2025, le bilan financier de la MJC présente un niveau global de 732.210 €, en diminution par rapport à l'exercice précédent (833.145 € au 31/08/2024). Cette contraction traduit principalement la consommation progressive des subventions d'investissement, l'effet mécanique des amortissements sur les immobilisations et la dégradation des fonds propres.

En effet, nos fonds propres connaissent une dégradation significative : le déficit de 78.444 € fait chuter nos réserves de 110.531 € à 32.087 €. Cette diminution réduit la capacité de la MJC à absorber les aléas économiques ou de trésorerie. Par ailleurs, les subventions d'investissement antérieurement perçues ont été intégralement consommées au cours de l'exercice, ne laissant plus de réserves dédiées à la poursuite de projets structurants.

La dette financière poursuit sa trajectoire de remboursement : le premier emprunt est totalement soldé, le Prêt Garantie par l'État (lié à la période COVID) est désormais en phase active de remboursement et l'emprunt principal lié au rachat et à la rénovation de l'Athlétic-Club constitue l'essentiel du capital restant dû. Au total, les engagements bancaires diminuent de 45.759 € sur l'exercice, pour atteindre 417.242 € au 31/08/2025. Cette évolution confirme une gestion régulière de l'endettement, même si la charge financière demeure significative pour les années à venir.

Les dettes envers les fournisseurs et les organismes sociaux augmentent globalement, reflétant des échéances intervenant juste après la clôture comptable. Cette évolution n'est pas atypique mais traduit une sensibilité accrue aux décalages de trésorerie.

Les produits constatés d'avance, stables, maintiennent la cohérence du rattachement comptable des subventions de fonctionnement.

La valeur nette des immobilisations baisse mécaniquement sous l'effet des amortissements (501.645 € contre 559.443 € l'an dernier), les investissements de l'exercice étant limités (15.867 €).

Les stocks, modestes, témoignent simplement de l'activité courante des services.

Les créances, en particulier celles liées aux subventions d'investissement à recevoir, diminuent fortement, passant de 191.275 € à 120.526 €, ce qui contribue à lisser la trésorerie mais réduit les ressources externes attendues.

La trésorerie progresse de 25.255 €, pour atteindre 70.933 € au 31/08/2025. Si cette évolution constitue un point positif, le niveau absolu demeure insuffisant : il représente moins d'un mois de fonctionnement, alors qu'une structure de la taille de la MJC devrait disposer d'un matelas de 150.000 à 200.000 € pour sécuriser son activité.

L'analyse globale de l'exercice 2024-2025 met en évidence une situation financière maîtrisée, mais désormais fragilisée sur plusieurs points structurants :

- ***un endettement contenu, bien que son poids demeure significatif dans l'équilibre d'ensemble ;***
- ***une trésorerie insuffisante pour garantir une gestion pleinement sécurisée ;***
- ***une baisse marquée des fonds propres, réduisant la capacité de résilience et de projection de l'association ;***
- ***l'absence de nouvelles subventions d'investissement mobilisables, limitant les possibilités de développement et d'adaptation ;***

- une capacité à honorer les engagements et à maintenir l'activité, malgré un contexte financier contraint. Ces constats appellent la mise en œuvre d'une stratégie proactive, articulée autour de quatre priorités :
- consolider et diversifier les recettes, notamment en renforçant les partenariats ou le mécénat, en développant des financements complémentaires et en valorisant activités ou services (restaurant par exemple) ;
- maîtriser durablement les charges, en veillant à préserver la qualité du service rendu à la population ;
- déployer une planification budgétaire pluriannuelle, afin de sécuriser les choix stratégiques et anticiper les contraintes futures ;
- renégocier ou rechercher des partenariats sur les postes structurants, pour alléger la pression financière et renforcer la soutenabilité de l'activité.

Dans les prochaines années, la MJC devra ainsi reconstituer ses fonds propres, consolider sa trésorerie et accroître ses ressources, notamment grâce à un appui renouvelé des partenaires institutionnels et à la mobilisation de subventions d'investissement. Ces efforts sont indispensables pour sécuriser le fonctionnement, poursuivre le désendettement et maintenir une réelle capacité d'action sur le long terme.

En résumé, l'exercice 2024-2025 révèle des tensions financières importantes mais surmontables, à condition de renforcer la stratégie de gestion et de s'appuyer sur l'engagement constant des équipes, des bénévoles et des partenaires qui accompagnent la MJC depuis de nombreuses années. Dans un contexte national de fragilisation durable du secteur associatif, la stabilité et la lisibilité du soutien public demeurent essentielles. Sans un engagement renforcé, ce sont non seulement les services de proximité, mais également l'emploi et la cohésion sociale des territoires qui pourraient être durablement affectés.

2-2 | COMPTES DE RÉSULTAT DU 01/09/2024 AU 31/08/2025 :



M J C - C I S LEZIGNAN CORBIER

COMPTE RÉSULTAT (LISTE)

31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	48 145.00	46 121.00	2 024.00	4.39
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	186 325.83	227 408.80	-41 082.97	-18.07
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	47 361.83	59 321.00	-11 959.17	-20.16
Ventes de prestations de service	654 260.09	693 019.72	-38 759.63	-5.59
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	250 089.77	292 954.00	-42 864.23	-14.63
Versements des fondateurs				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	696.99	11 800.00	-11 103.01	-94.09
Mécénats	1 595.00	3 160.00	-1 565.00	-49.53
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	1 082.96	484.19	598.77	123.66
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5 800.36	605.80	5 194.56	857.47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 147 996.00	1 275 553.51	-127 557.51	-10.00

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	58 894.37	64 267.11	-5 372.74	-8.36
Variation de stock	-906.13	-333.36	-572.77	-171.82
Autres achats et charges externes	307 316.53	379 074.46	-71 757.93	-18.93
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	31 362.89	27 828.24	3 534.65	12.70
Salaires et traitements	648 138.69	583 913.93	64 224.76	11.00
Charges sociales	89 410.44	108 531.57	-19 121.13	-17.62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 656.30	78 208.80	-4 552.50	-5.82
Dotations aux provisions	9 836.15	11 060.41	-1 224.26	-11.07
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	-991.91	1 912.69	-2 904.60	-151.86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 216 717.33	1 254 463.85	-37 746.52	-3.01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-68 721.33	21 089.66	-89 810.99	-425.85
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	245.55	25.58	219.97	859.93
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	245.55	25.58	219.97	859.93
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	9 833.14	11 887.60	-2 054.46	-17.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 833.14	11 887.60	-2 054.46	-17.28
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-9 587.59	-11 862.02	2 274.43	19.17
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-78 308.92	9 227.64	-87 536.56	-948.63
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	135.00	5 087.17	-4 952.17	-97.35
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	135.00	5 087.17	-4 952.17	-97.35
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-135.00	-5 087.17	4 952.17	97.35
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 148 241.55	1 275 579.09	-127 337.54	-9.98
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 226 685.47	1 271 438.62	-44 753.15	-3.52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-78 443.92	4 140.47	-82 584.39	

2-3 | COMPTES DE BILAN AU 31/08/2025 :

ACTIF	Exercice du	01/09/24 au 31/08/25		01/09/23 au 31/08/24		Variation N / N-1	
		Valeur nette		Valeur nette		en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets et droits similaires		726.90	1 518.90	-792.00	-52.14		
Autres							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains		8 000.00	8 000.00				
Constructions		427 761.92	456 724.96	-28 963.04	-6.34		
Installations techn., matériel et outil. ind.		36 435.72	51 944.05	-15 508.33	-29.86		
Autres		27 900.88	40 426.26	-12 525.38	-30.98		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés							
Immobilisations financières							
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours		4 485.77	3 579.64	906.13	25.31		
Créances							
Créances clients, usagers et comptes ratt.		67 537.83	57 257.65	10 280.18	17.95		
Créances reçues par legs ou donations							
Autres		52 987.74	134 017.11	-81 029.37	-60.46		
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		70 933.03	45 677.10	25 255.93	55.29		
Charges constatées d'avance		34 621.33	33 180.04	1 441.29	4.34		
TOTAL (II)		230 565.70	273 711.54	-43 145.84	-15.76		
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		732 210.36	833 144.95	-100 934.59	-12.11		

PASSIF	Exercice du		Variation N / N-1	
	01/09/24 au 31/08/25	01/09/23 au 31/08/24	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	110 531.27	106 390.80	4 140.47	3.89
Excédent ou déficit de l'exercice	-78 443.92	4 140.47	-82 584.39	-70.97
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>32 087.35</i>	<i>110 531.27</i>	<i>-78 443.92</i>	<i>-70.97</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement		17 070.73	-17 070.73	-100.00
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	32 087.35	127 602.00	-95 514.65	-74.85
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	56 784.18	48 030.99	8 753.19	18.22
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	417 242.08	463 001.94	-45 759.86	-9.88
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 517.35	17 364.20	17 153.15	98.78
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	126 721.74	119 252.67	7 469.07	6.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 191.66	16 227.15	6 964.51	42.92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	41 666.00	41 666.00		
TOTAL (IV)	643 338.83	657 511.96	-14 173.13	-2.16
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	732 210.36	833 144.95	-100 934.59	-12.11

2-4 | RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Isabelle POURGINE invite Guy VIDAL du Cabinet GV-AUDIT de Béziers à venir livrer son analyse des comptes de la MJC. Avant lecture du rapport celui-ci précise que le Commissaire aux Comptes a pour mission de vérifier la conformité des comptes de l'association.

Suite à son contrôle annuel dans le cadre de sa mission, il informe l'Assemblée Générale que les comptes présentés dans les différents documents transmis aux partenaires et adhérents sont fidèles à la réalité de la situation financière de l'association.

« Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit annuel des comptes annuels de la MJC de Lézignan-Corbières relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION :**Référentiel d'audit :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2023 et à la date d'émission de notre rapport, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En résumé, les diligences effectuées par le Commissaire aux Comptes pour fonder son appréciation se sont portées sur :

- les contrôles des recettes de l'association : prestations, subventions et cotisations des adhérents ;
- la vérification des charges d'exploitation et plus particulièrement des frais de personnel ;
- l'examen attentif des comptes d'actif et de passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant des informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

RAPPEL DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport. Sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Guy VIDAL certifie les comptes 2024/2025 de la MJC.

Il alerte toutefois l'Assemblée Générale sur la faiblesse de nos fonds propres. Les subventions d'investissement liées au projet de fablab et de micro-fole étant désormais consommées, leur absence se répercute directement sur la trésorerie.

Il souligne la nécessité de mettre en place rapidement un plan d'action, en concertation avec les collectivités partenaires. Celui-ci devra notamment prévoir :

- une adaptation du volume d'emplois aux activités financièrement viables ;
- l'éventualité de supprimer certains services déficitaires.

Le Conseil d'administration a pleinement conscience de la situation, et Guy VIDAL indique qu'il souscrit aux préconisations présentées dans le rapport financier.

La Présidente communique les résultats du vote à bulletin secret des différents rapports financiers :

- ➔ Rapport Financier,
- ➔ Comptes de résultat du 01/09/2024 au 31/08/2025,
- ➔ Bilan au 31/08/2025.

	Votants	BLANC/ NUL	EXPRIMES	POUR	CONTRE
FINANCES 2024/2025	256	10	246	246	0

- ➔ L'Assemblée Générale adopte le rapport financier du trésorier.
- ➔ L'Assemblée Générale adopte le compte de résultat du 01/09/2024 au 31/08/2025 ainsi que l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice (-78 443,92 €) aux réserves associatives du bilan.
- ➔ L'Assemblée Générale adopte le bilan financier au 31/08/2025.

3 / TAUX DES CARTES MJC 2026/2027 :

Isabelle POURGINE présente ensuite les taux des cotisations pour 2026/2027 (en vigueur à partir de septembre 2027) qui sont soumis à l'approbation des adhérents. Il est proposé par le Conseil d'Administration une augmentation de 0.5 € pour tout type d'adhésion :

- De 0 à 15 ans : **18.50€ (+0.50€) > 19 €**
- De 16 à 25 ans : **23.50€ (+0.50€) > 24 €**
- De 26 ans et + : **28.50 € (+0.50€) > 29 €**
- Carte journalière : **5€**
- Carte estivale : **10€**

Les adhérent-e-s sont invités à voter :

	Votants	BLANC/ NUL	EXPRIMES	POUR	CONTRE
TAUX DES COTISATIONS 2026/2027	256	8	248	237	11

➔ L'Assemblée Générale adopte les taux des cotisations 2026/2027.

4 / ÉLECTIONS :

Isabelle POURGINE procède ensuite à la proclamation des résultats du tiers sortant et à la reconduction des membres associés :

4-1 > RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES MEMBRES ACTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidats sortants (élus ou réélus sur le tiers-sortant 2023-2026) > Christiane CHAIGNON-TRIAS, Thierry DEJEAN, Hamid EL AOUD, Anne-Marie FAGNONI, Mylène FERRUCCI, Denise MADAULE, Laurence MATIGNON, Jean PÉRILLOU.

Se représentent > Hamid EL AOUD, Anne-Marie FAGNONI, Mylène FERRUCCI, Denise MADAULE, Laurence MATIGNON, Jean PERILLOU.

8 postes à pourvoir.

Nouvelles candidatures > Marie-Claire DESCOUTS et Alain QUINTANE (qui était membre associé en 2025/2026).

Nous avons donc enregistré 8 candidatures pour 8 postes à pourvoir.

Les adhérents ont été invités à voter à bulletin secret. L'élection se fait à la majorité absolue.

Après dépouillement la Présidente communique les résultats :

	Votants	NULS / BLANCS	EXPRIMES	VOIX	
DESCOUTS Marie-Claire	256	3	253	250	ÉLUE
EL AOUD Hamid	256	3	253	245	RÉÉLU
FAGNONI Anne-Marie	256	3	253	237	RÉÉLUE
FERRUCCI Mylène	256	3	253	248	RÉÉLUE
MADAULE Denise	256	3	253	237	RÉÉLUE
MATIGNON Laurence	256	3	253	252	RÉÉLUE
PERILLOU Jean	256	3	253	250	RÉÉLU
QUINTANE Alain	256	3	253	250	ÉLU

Isabelle POURGINE félicite les personnes élues ou réélues et précise que la prochaine séance du Conseil d'Administration qui procèdera à l'élection du Bureau Exécutif se tiendra le LUNDI 30/03/2026 à 18h15.

4-2 > ÉLECTION DE MEMBRES ASSOCIÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Isabelle POURGINE rappelle le règlement des membres associés :

- Ils peuvent être des personnes physiques ou morales choisies avec leur accord en fonction de l'intérêt qu'elles représentent pour l'association. Les membres associés sont proposés par le Conseil d'Administration au suffrage des adhérents, tous les ans, lors de l'Assemblée Générale.
- Ils/elles sont élu-e-s à bulletin secret et à la majorité absolue des votants présents ou représentés.
- Les membres associés peuvent être reconduits sur proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration propose la liste suivante :

- Nicole CLARETO
- Claire VALETTE

Isabelle POURGINE communique les résultats :

Élection de la liste des membres associés 2026 > 2027					
	Votants	NULS / BLANCS	EXPRIMÉS	POUR	
CLARETO Nicole VALETTE Claire	256	3	253	247	LISTE ÉLUE

Nicole CLARETO et Claire VALETTE sont réélues membres associés.

5 / RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Julien SANS, directeur, et Catherine CLAUSTRE présentent le rapport d'activité sous forme de diaporama.

Comme chaque année, le rapport d'activité présenté à l'Assemblée Générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de mesurer le décalage éventuel avec nos perspectives mais aussi de pouvoir en envisager d'autres.

Ce document expose les actions et les bilans pour la période allant du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Julien SANS précise que le rapport d'activité ne fait pas l'objet de vote, les clubs nouveaux de cette année ne sont donc pas présents dans ce bilan. Le rapport d'activité 2024/2025 traite de :

- la vie associative (notre vocation, nos valeurs, notre mission, nos moyens d'action, notre réseau, nos affiliations, labels et agréments, nos infrastructures, nos partenaires).
- les forces vives (les bénévoles, les professionnels, les adhérents).
- la MJC en action (clubs et section, animation locale & action culturelle, enfance & jeunesse, numérique & innovation, animation de la vie sociale, hébergement et restauration).

La présentation est complétée par des capsules vidéo permettant aux équipes d'animation de mettre en valeur les actions réalisées. [\[Voir dossier « RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/2025 » téléchargeable sur le site internet : www.mjc-lezignan-corbieres.com – rubrique AG\].](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)

6 / VŒUX DES ADHÉRENTS OU DES CLUBS :

L'AG est aussi le moment d'émettre des vœux ou de poser des questions. Toutefois, cette année, aucune question n'a été déposée.

7 / INTERVENTIONS DES ADHÉRENTS ET INVITÉS :

Guy DESSANDIER, Vice-Président de la Fédération Départementale des MJC de l'Aude :

« Bonjour à toutes et à tous, Je vous remercie pour votre invitation et suis très heureux de représenter aujourd'hui la Fédération départementale des MJC de l'Aude.

La MJC de Lézignan-Corbrières nous accueille régulièrement pour nos conseils d'administration ou nos assemblées générales — dont la prochaine se tiendra le 17 avril 2026. Je tiens à en remercier chaleureusement son directeur, M. Julien SANS, ainsi que sa présidente, Mme Isabelle POURGINE, également membre active du bureau de la Fédération départementale des MJC de l'Aude.

Votre MJC incarne pleinement les valeurs du réseau : Éducation Populaire, engagement citoyen, accès à la culture pour toutes et tous, solidarité territoriale. À travers vos actions culturelles, vos ateliers, vos projets jeunesse, vos

partenariats locaux et votre capacité à mobiliser des bénévoles, vous démontrez que la MJC demeure plus que jamais un espace vivant, ouvert et essentiel à la cohésion sociale.

La FDMJC 11 souhaite souligner la qualité de l'implication de vos équipes — salariés, bénévoles, administrateurs — qui font de cette maison un véritable lieu de rencontre, d'apprentissage et d'émancipation.

Nous connaissons les défis auxquels vous êtes confrontés, qu'ils soient financiers, organisationnels ou sociétaux. Mais nous connaissons aussi la force de votre engagement, votre créativité et votre ancrage dans la vie locale.

La Fédération départementale réaffirme aujourd'hui son soutien plein et entier à vos projets, notamment ceux qui renforcent le lien avec les jeunes, développent l'inclusion ou expérimentent de nouvelles formes de participation citoyenne. Ensemble, nous continuerons de défendre une vision humaniste, moderne et ambitieuse de l'Éducation Populaire. Je remercie également les collectivités partenaires pour leur soutien constant.

Au nom de la Fédération départementale des MJC de l'Aude : bravo pour votre énergie, votre détermination, et longue vie à la MJC de Lézignan-Corbières ! »

Sylvie BARBERAN, Présidente de la FRMJC Occitanie :

« Merci à toutes et à tous pour votre accueil. Je suis particulièrement émue d'assister à cette Assemblée Générale, organisée à l'occasion des 80 ans de la MJC de Lézignan. Même si vous traversez actuellement certaines difficultés, la qualité de votre rapport d'activité est rassurante. Vous vous appuyez sur un socle solide de valeurs, de transmission et d'engagement. À travers l'ensemble de vos actions, on identifie certes quelques points de vigilance, mais surtout de nombreux leviers de développement. Bravo à toute l'équipe.

Ensemble, nous pourrions trouver des solutions. Le déficit est préoccupant mais, au regard de votre budget annuel, plusieurs pistes peuvent être envisagées comme recourir au mécénat ou comme inciter les collectivités locales à vous soutenir davantage afin de pérenniser un espace qui favorise le bien-vivre ensemble.

J'adresse des salutations particulières à Julien, votre directeur, affecté par la Fédération Régionale sur la MJC de Lézignan, et qui s'illustre par son implication et son engagement au sein du réseau régional.

Nous célébrons avec vous ces 80 années d'existence, et nous aurons l'honneur d'accueillir ici, au mois de juin, l'Assemblée Générale du réseau national MJC de France. C'est une véritable reconnaissance du travail que vous menez depuis la création de la MJC en 1946.

La Fédération régionale est à vos côtés et continuera de vous accompagner, dans les bons moments comme dans les périodes plus difficiles. Bravo à toutes et tous ! »

Gérard FORCADA, Maire de Lézignan-Corbières

« Après tous ces bilans, quelle chance pour cette ville de pouvoir compter sur une association aussi essentielle.

Nous avons le devoir collectif de la faire perdurer. En ces temps compliqués, c'est à travers l'éducation, la culture et le bien-vivre ensemble que nous pourrions apaiser la société. Nous nous retrouverons donc rapidement pour réfléchir, ensemble, aux solutions à mettre en œuvre. Malgré les difficultés financières actuelles, vous pouvez compter sur le soutien de la mairie, pleinement mobilisée à vos côtés. »

Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Département

« À travers cette Assemblée Générale, nous mesurons pleinement l'importance de cette Maison dans la vie de notre ville. La MJC de Lézignan constitue un lieu singulier : un espace de rencontre et d'Éducation populaire qui porte volontairement des missions non obligatoires, parmi lesquelles la culture, la jeunesse et l'Espace de vie sociale. Ce rôle central, ouvert à tous les habitants, contribue à construire une société active, inclusive et apaisée. Aujourd'hui, notre MJC a besoin d'une mobilisation générale pour dépasser cette période difficile. L'installation de la nouvelle Communauté de communes, prévue le 9 avril, devra permettre d'apporter une première réponse aux difficultés rencontrées. Je prends également acte des propos rassurants tenus par la municipalité. Nous devons, tous ensemble, redéfinir la place de la MJC dans la ville et élaborer des plans d'action à moyen et long terme, afin qu'elle puisse poursuivre son développement de manière sereine. Je m'y engage, quelle que soit la place qui sera la mienne. »

La Présidente clôture l'Assemblée Générale en remerciant l'équipe des professionnels et des bénévoles de la maison.

La soirée se poursuit par un repas suivi d'une soirée dansante animée par le DUO EPSYLON.

La Secrétaire de Séance
Delphine PAUBLANT



La Présidente
Isabelle POURCINE



Le Directeur
Julien SANS



MEMBRES PRÉSENT-E-S OU REPRÉSENTÉ-E-S

NOM	PRENOM	STATUT	Mandataire si procuration
ADES	Marie christine	Procuration	FABRY Roger
ALBERTUS BAUDRY	Sacha	Parent	ALBERTUS Stéphanie
ALBERTUS BAUDRY	Tessa	Présente	
ANGELVY	Dominique	Présent	
AVY	Gilles	Présent	
BALADRON	Marie	Procuration	FAGNONI Anne-Marie
BAUDRION	Christian	Procuration	AVY Gilles
BAUZA	Gérard	Présent	
BEGUE	Corine	Présente	
BERMUDES	Rosette	Procuration	NICOLLET Michel
BERMUDES	Andre	Procuration	NICOLLET Denise
BERNABEU	Nicole	Procuration	CARON Martine
BÉZIAT	Veronique	Présente	
BOILLON-BANAS	Sylvie	Présente	
BOUSQUET	Nicole	Présente	
CALLAIS	Marie	Présente	
CALMETTE	Gerard	Procuration	THEALLER Bertrand
CAPDEVILLE	Claudie	Présente	
CARILLA-DURAND	Elisabeth	Procuration	POINCIN Fabienne
CARON	Martine	Présente	
CLARETO	Nicole	Procuration	MERCIER Martine
CLARETO	Pierre	Procuration	MERCIER Didier
CLAUSTRE	Catherine	Présente	
CONTIES	Christian	Présent	
CRUZEL	Annie	Présente	
CRUZEL	Jean	Présent	
DAMAS	Aline	Présente	
DAMAS	Jean-marie	Présent	
DAUCE	Michel	Procuration	DAMAS Aline
DE GIACOMI	Christine	Procuration	SANS Catherine
DE STEFANI	Claude	Présente	
DELEMOTTE	Muryelle	Procuration	PUIG Marion
DELTOUR	Catherine	Présent	
DERUGGIERO	Anne-marie	Procuration	PEREZ Francine
DESCOUTS	Marie-claire	Présente	
DESTERCK	Malika	Présente	
DETEMMERMAN	Michèle	Procuration	HAUDRECHY Hervé
DOMINGUES	Adelin	Procuration	DOMINGUES-BEGUE Corinne
DUGUEYT	Catherine	Présent	
DUMONTET	Valerie	Présente	
DUPRÉ	Marie-laure	Procuration	ANGELVY Dominique
ESCARÉ	Marie-josé	Procuration	POURSINE Isabelle
ESTEBANEZ	Marie-claire	Procuration	NICOLLET Denise
ESTEBANEZ	Georges	Procuration	NICOLLET Michel
ESTEBANEZ	Patrick	Présent	
ESTEBANEZ	Lucie	Présente	
FABRE	Beatrice	Procuration	MERCIER Didier
FABRESSE	Catherine	Présente	
FABRY	Roger	Présent	
FAGNONI	Anne-marie	Présente	
FERRERES	Christine	Présente	
FERRERES	Marie-jose	Présente	
FERRUCCI	Mylene	Présente	
FOLLET	Jeanine	Présente	
GALEYRAND	Francoise	Procuration	ANGELVY Dominique
GARCIA	Claude	Procuration	DESCOUTS Marie-Claire
GEA-PRIOR	Dominique	Présente	
GERNEZ	Frederic	Présent	
GILLET	Therese	Procuration	VALETTE Claire
GISCLARD	Francoise	Présente	
GONZALEZ	Melanie	Présente	
GONZALEZ	Marie claudie	Présente	
GONZALEZ	Jacques	Présent	

GOUT	Michel	Présent	
NOM	PRENOM	STATUT	Mandataire si procuration
GRASSO	Ellen	Présente	
HATTON	Daniel	Présent	
HAUDRECHY	Jeanine	Présente	
HAUDRECHY	Herve	Présent	
HENAFF	Pierre	Procuration	AVY Gilles
HERTRICH	Raphael	Présent	
JACOPIN	Chantal	Présente	
JACQUET	Pierre	Procuration	MERCIER Martine
JEANJEAN	Catherine	Procuration	POURSINE Jean-Marc
KIDD	Nadine	Présente	
KOUTSOUBELITIS	Merieme	Procuration	ESTEBANEZ Patrick
LAGOUTTE	Joseph	Présent	
LANDRY	Nicole	Procuration	DAMAS Aline
LARREGOLA	Yves	Présent	
LASNIER	Elisabeth	Procuration	QUINTANE Alain
LE BAS	Gwendoline	Présente	
LE GOFF	Renaud	Présent	
LECOMTE	Joel	Présent	
LECOMTE	Lucette	Présente	
LEPISSIER	Mathilde	Présente	
LOUTREL	Claudine	Présente	
LOUTREL	Serge	Présent	
LUGINBUHL	Sylvie	Procuration	LUGINBUHL Franck
LUGINBUHL	Franck	Présent	
MADAULE	Denise	Présente	
MAGNO	Richard	Présent	
MANCA	Sylvie	Présente	
MANCA	Daniel	Présent	
MARCELLIN	Monique	Présente	
MARTIN	Suzanne	Présente	
MARTIN	Christiane	Présente	
MARTINEZ	Gabriel	Présent	
MARTINEZ	Marie-claude	Présente	
MARTINEZ	Jocelyne	Procuration	FAGNONI Anne-Marie
MATIGNON	Laurence	Présent	
MERCIER	Martine	Présente	
MERCIER	Didier	Présent	
MONSEUX	Monique	Procuration	DAMAS Jean-Marie
MONTERO	Augustin	Présent	
MONVILLE	Nicole	Présent	
MONVILLE	Gérard	Présente	
MORANDI	Aline	Procuration	VALETTE Claire
NECHA	Mario	Présent	
NECHA	Chantal	Présente	
NICOLLET	Michel	Présent	
NICOLLET	Denise	Présente	
PAGES	Marilyne	Procuration	POINCIN Fabienne
PALLIES	Catherine	Procuration	SANS Catherine
PAUBLANT	Delphine	Présente	
PEREZ	Francine	Présente	
PERILLOU	Jean	Procuration	QUINTANE Alain
PINTEAUX	Jacky	Présent	
POINCIN	Fabienne	Présente	
POINCIN	Serge	Présent	
POURSINE	Isabelle	Présente	
POURSINE	Jean marc	Présent	
POURSINE	Morgane	Procuration	POURSINE Isabelle
PUBLICOLA	Marie-claude	Procuration	POURSINE Jean-Marc
PUIG	Marion	Présente	
QUEROL	Sophie	Présente	
QUEROL-BUTEUX	Charlie	Parent	QUEROL Sophie
QUINTANE	Alain	Présent	
RAFFORT	Isabelle	Procuration	DAMAS Jean-Marie
RATIER	Nadine	Procuration	CLAUSTRE Catherine
RIGAUD	Marie-claude	Procuration	RIGAUD Michel

RIGAUD	Michel	Présent	
NOM	PRENOM	STATUT	Mandataire si procuration
ROUDOVSKI	Nicolas	Procuration	CLAUSTRE Catherine
ROUSSELET	Danielle	Procuration	PUIG Marion
SAINTE COLOMBE	Marjorie	Présente	
SAINTE COLOMBE	Laurent	Présent	
SALETTE	Jean pierre	Présent	
SANCHEZ	Suzy	Procuration	FABRY Roger
SANS	Julien	Présent	
SANS	Catherine	Présente	
SANS	Arlette	Procuration	SANS Julien
SANS	Tom	Parent	SANS-ROUX Alexandra
SANS	Theo	Parent	SANS-ROUX Alexandra
SANS-ROUX	Alexandra	Présente	
SEGUY	Pierre	Présent	
SEGUY	Beatrice	Présente	
SIMONET	Alain	Procuration	SOUEF Carmen
SIMONET	Agnes	Procuration	SOUEF Carmen
SORIA	Evelyne	Procuration	PEREZ Francine
SOUEF	Carmen	Présente	
SOUEF	Michel	Procuration	BEZIAT Véronique
SOURCES	Edith	Procuration	CARON Martine
THEALLER	Bertrand	Présent	
THEALLER	Marilyne	Présente	
VAISSIERE	Martine	Procuration	SANS Julien
VALETTE	Claire	Présente	
VALETTE	Max	Présent	
VIROT	Joelle	Procuration	BEZIAT Véronique
ZANCARINI	Sylvie	Présente	
ZWAHLEN	Monique	Présente	